

Réunion n°1 en 2023/24 avec le Rectorat du mercredi 6 septembre 2023 (10h-12h15).

Sont présents en visio : FEP, SNUIPP, SNUDI, UNSA, CFTC, SNEC, SGEN

Sont présents dans la salle : le SG, les deux IA-DAASEN, la DRH, la DPEP, la DPES, la référente RCD, SPELC, SNES, FO, CGTR, FEN UAPE, AD, SNE.

Lexique :

RCD : remplacement de courte durée dans le second degré

IA-DAASEN 1D EP : inspectrice d'académie, directrice adjointe des services de l'éducation nationale en charge du premier degré et de l'éducation prioritaire

HEP : hors éducation prioritaire

PERDIR : personnels de direction du second degré

Première réunion de la journée au rectorat : 100% pacte ; de ce fait pas de questions relatives à la rentrée (*grande opération de promotion car il faut utiliser l'argent disponible (28 millions pour une académie monodépartementale, 3% du budget national pour nous comme l'avait dit le ministre)*).

90% des débats ont porté sur le RCD qui ne concerne pas le premier degré. Pour rappel le remplacement dans le 1D sera influencé par le déploiement de l'application Andjaro.

L'IA-DAASEN 1D EP a précisé qu'il y a une adhésion au pacte intéressante dans les réseaux (habitudes de travail, rémunération de tâches déjà effectuées) et beaucoup moins en HEP, pour une estimation totale de 35% des PE volontaires.

Fin septembre tout sera bouclé (après les dernières explications pour les plus réticents), avec mise en paiement en novembre.

Les directeurs de SEGPA ne sont pas concernés (le SG vérifiera quand même).

Dans le second degré (estimation de 29% de volontaires) : grande priorité au RCD avec l'élaboration de protocoles de continuité pédagogique et ordre de remplacement par les PERDIR en lien avec les enseignants (*ils vont faire comme dans le premier degré en somme - peut-être un lien avec la multiplication des emplois du temps à trous*).

Tout se passe sur la base du volontariat évidemment (*pour l'instant à mon avis*).

Une idée personnelle à creuser : influence éventuelle sur l'appréciation du rendez-vous de carrière en cas de refus du pacte.

Anthony Payet
Pour le SNE 974